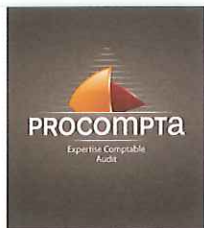


ASSOCIATION ENVIE DE FRANCHE COMTE

43 Rue de Villedieu
BP 56

25700 VALENTIGNEY

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31 décembre 2012



PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

AuxMembres
De l'Association ENVIEDE FRANCHE COMTE

43 Rue Villedieu
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association ENVIE DE FRANCHE COMTE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Besançon, le 29 mai 2013



Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
BILAN ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	707	707		
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	55 542	199	55 343	55 536
Constructions	1 046 862	296 591	750 270	790 262
Installations techniques, matériel et outillage ind	41 630	34 543	7 087	8 559
Autres immobilisations corporelles	96 384	84 037	12 347	20 480
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	34 964		34 964	34 964
TIAP & autres titres immobilisés	2 050		2 050	2 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 002		8 002	8 002
Comptes de liaison				
ACTIF IMMOBILISE	1 286 142	416 078	870 064	919 804
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnement	18 730	8 093	10 638	17 628
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	105 111		105 111	81 788
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	78 654	11 579	67 075	123 280
Autres créances	58 220	484	57 736	55 656
Divers				
Valeurs mobilières de placement	316		316	316
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 464		4 464	10 876
Charges constatées d'avance	6 028		6 028	7 173
ACTIF CIRCULANT	271 523	20 156	251 367	296 717
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL BILAN ACTIF	1 557 665	436 234	1 121 431	1 216 521

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
BILAN PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	362 394	362 394
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	610	32 929
Report à nouveau	-15 740	-7 000
RESULTAT DE L'EXERCICE	-44 009	-41 060
FONDS PROPRES	303 254	347 264
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
Subventions d'investissement	452 707	475 677
Provisions réglementées		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	452 707	475 677
Comptes de liaison		
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	755 961	822 941
Provisions pour risques	5 362	7 145
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 362	7 145
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts	195 637	220 544
Découverts et concours bancaires	6 987	2 340
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	202 624	222 884
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 684	61 056
Dettes fiscales et sociales	83 607	85 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	12 193	2 284
Produits constatés d'avance		14 839
DETTES	360 108	386 435
Ecarts de conversion - Passif		
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL BILAN PASSIF	1 121 431	1 216 521

Compte de Résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	339 151	388 816
Prestations de services	33 394	30 947
Produits des activités annexes	61 343	47 465
Production stockée	23 323	-14 203
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification		
Subventions d'exploitation	265 615	255 846
Reprises et Transferts de charge	110 213	121 475
Autres produits	112	507
Collectes		
Legs et donations		
Cotisations	8	11
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
Produits d'exploitation	833 158	830 862
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières	64 120	90 676
Variation de stock de matières premières	4 136	-3 088
Autres achats non stockés	54 416	39 119
Charges externes	151 935	149 089
Impôts et taxes	37 135	35 335
Salaires et Traitements	404 256	391 388
Charges sociales	112 632	109 269
Amortissements et provisions	68 944	69 837
Engagements à réaliser		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	3 153	7 888
Charges d'exploitation	900 727	889 515
RESULTAT D'EXPLOITATION	-67 568	-58 652
Produits financiers	73	1 264
Charges financières	7 681	8 463
Résultat financier	-7 608	-7 199
Opérations faites en commun		
RESULTAT COURANT	-75 176	-65 851
Produits exceptionnels	34 085	26 036
Charges exceptionnelles	2 912	1 245
Résultat exceptionnel	31 174	24 791
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	7	
EXCEDENT OU PERTE	-44 009	-41 060

Compte de Résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services		
Personnel bénévole		
Charges		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Produits		

COMPTES ANNUELS

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ENVIE DE FRANCHE COMTE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 1 121 431 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 44 009 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2013 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

* L'association ENVIE Franche-Comté a fait construire de nouveaux locaux destinés à accueillir l'atelier et les services administratifs. Ceux-ci ont été mis en service au 1er mai 2005 et amortis selon la méthode des composants.

* Cette construction a été partiellement financée par des subventions d'investissement. Considérant les contraintes de financement par la structure face au renouvellement d'un tel investissement, l'option de l'amortissement de celles-ci à été choisie par le Conseil d'Administration.

Par conséquent, la part des subventions affectées à la construction est reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement du bien pour un montant de 22.970,24 € en 2012.

* Stocks :

Méthode d'évaluation :

Evaluation des stocks consommés :

- Matières premières
- Matières consommables et pièces détachées.

Ces stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré - premier sorti.

Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais d'approche.

Evaluation des stocks fabriqués :

- Les produits finis sont évalués au prix de vente moyen annuel (ou prix de vente au 31 décembre si celui-ci est inférieur).

Règles et méthodes comptables

- Le réseau Envie préconise d'appliquer un coefficient pondérateur afin de neutraliser les bénéfices futurs.
- Le coefficient est de 80 % pour l'Electroménager d'Occasion (EMO) et 90 % pour les Occasions Premier Choix (OPC).

Le réseau Envie préconise de constituer une provision sur le stock EMO en tenant compte de son ancienneté, soit :

- Provision de 15 % si elle est comprise entre 3 et 6 mois ;
- Provision de 30 % au-delà.

La structure a maintenu par ailleurs sa provision de 10 % sur le stock d'épave OPC, provision qui n'est pas répertoriée dans les préconisations du réseau Envie.

* La provision pour indemnité de fin de carrière n'a pas été comptabilisée. Une estimation selon le principe de la méthode rétrospective des unités de crédit projetées définie par la norme comptable IAS n° 19 révisée et par la norme FAS 87, confirme à la recommandation 2003 R-01 du CNC, aboutirait à un engagement de 9 982€ au 31 décembre 2012.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- o Départ à l'initiative du salarié ;
- o Age de départ : 62 ans ;
- o Taux de turn-over moyen ;
- o Revalorisation annuelle moyenne des salaires : 2 % ;
- o Taux d'actualisation brut : 2.80 %
- o Table de mortalité : INSEE 2012 ;
- o Taux moyen de charges sociales : - non cadres : 40 %

* La structure n'a pas eu recours au bénévolat pour la gestion de ses activités, en dehors des membres de son Conseil d'Administration et ne dispose pas de contributions volontaires en nature.

Charges à payer : le montant des charges à payer, parmi lesquelles peuvent figurer certaines charges considérées du point de vue de l'Administration Fiscale comme des « provisions » à condition de figurer sur un état spécial annexé à la déclaration de résultat. Cette récapitulation vaut état de fait.

Provisions pour risques et charges : conformément au règlement CRC 2000-06 appliqué à partir du 1er janvier 2002, des provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.



Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Lors de la construction des locaux en 2004, l'Association a souscrit plusieurs emprunts, à savoir :

* auprès de la Banque du Crédit Mutuel de Mandeure Valentigney deux emprunts à hauteur de 100,000 € et 185,000 € ;

* auprès de la Caisse d'Epargne de Besançon un emprunt de 35,000 €.

L'intégralité de ces emprunts est garantie par une hypothèque conventionnelle inscrite sur le bâtiment faisant l'objet de ces financements.

Emprunt restant dû au 31 décembre 2012 : 195 282 €.

La structure ne dispose d'aucun secteur fiscalisé en 2012.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	707			707
Immobilisations corporelles	1 243 138	3 171	5 891	1 240 418
Immobilisations financières	44 966			45 016
Total	1 288 812	3 171	5 891	1 286 142
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	707			707
Immobilisations corporelles	368 301	52 962	5 892	415 371
Immobilisations financières				
Total	369 008	52 962	5 892	416 078
ACTIF NET				870 064

Les nouveaux locaux sont amortis selon la méthode des composants en mode linéaire :

Gros oeuvre : 35 ans
 Toiture : 35 ans
 Chauffage - Sanitaire - Electricité : 20 ans
 Menuiserie extérieure : 20 ans
 Menuiserie intérieure - Plâtrerie - Carrelage : 20 ans
 Plafonds - Sols - Peinture : 15 ans
 Aménagement Extérieur : 20 ans
 Aire de lavage - Quai : 15 ans
 Enseigne - Sécurité : 15 ans

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 150 904 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	8 002		8 002
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	78 654	65 512	13 142
Autres	58 220	58 220	
Charges constatées d'avance	6 028	6 028	
Total	150 904	129 760	21 144
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	37 829
Personnel - produits à recevoir	969
Subventions à recevoir	54 963
Total	93 760

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	7 145	5 362	7 145		5 362
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	7 145	5 362	7 145		5 362
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 362	7 145		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 360 108 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	6 987	6 987		
- à plus de 1 an à l'origine	195 637	26 177	141 611	27 849
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 684	61 684		
Dettes fiscales et sociales	83 607	83 607		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 193	12 193		
Produits constatés d'avance				
Total	360 108	190 648	141 611	27 849
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	41 240
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	354
Ints Courus Payer	88
Dettes provis. pr congés à payer	20 641
Charges sociales s/congés à payer	7 708
Clients - RRR avoirs à établir	2 817
Divers - charges à payer	500
Total	73 349

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

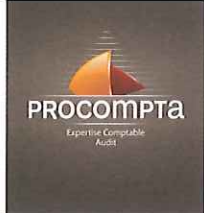
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 028		
Total	6 028		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Emprunt garanti par une hypothèque conventionnelle inscrite sur le bâtiment</i>	195 282
Autres engagements reçus	195 282
Legs nets à réaliser	
Total	195 282



PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - Ecole Valentin
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Aux Membres
de l'Association ENVIE DE FRANCHE COMTE

43 Rue Villedieu
25700 VALENTIGNEY

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT :

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Besançon, le 29 mai 2013


Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS
représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY